



INSTITUT RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE LILLE

L'ADMINISTRATION A AUSSI SES CADRES **NOUS LES FORMONS**

IRA-LILLE.GOUV.FR

160

ATTACHÉS DE LA
FONCTION PUBLIQUE
D'ÉTAT FORMÉS,
EN MOYENNE,
CHAQUE ANNÉE


35

ÉTUDIANTS EN
CLASSE PRÉPARATOIRE
INTÉGRÉE

150

ADMINISTRATIONS
PARTENAIRES





“50 ans
d’engagement
continu au
service de la
formation des
cadres et des
agents de l’État
d’aujourd’hui
et de demain.”

04

INTÉGRER L'IRA

L'Institut Régional d'Administration organise, deux fois par an, un concours d'entrée ouvrant les portes à une diversité de profils.

06

PRÉPARER LES CONCOURS

L'IRA est chargé de la mise en œuvre de la préparation aux concours, notamment grâce aux classes préparatoires intégrées (CPI).

08

SE FORMER

L'approche professionnalisante permet de former les élèves attachés sur des compétences transversales indispensables à l'exercice de la pluralité des métiers de la fonction publique.

12

ÉVOLUER

L'approche par les compétences, assortie d'une individualisation du parcours, constituent les piliers de la formation à l'IRA. Elles ouvrent la voie à des parcours professionnels riches et diversifiés au service de l'État.

14

S'ÉPANOUIR

Les élèves attachés bénéficient à l'IRA de Lille d'un environnement de formation épanouissant et accueillant.

3
VOIES D'ACCÈS

2
SESSIONS
DANS L'ANNÉE

160
POSTES OFFERTS

LES CONCOURS D'ENTRÉE

Les concours d'accès aux Instituts régionaux d'administration constituent le principal mode de recrutement des attachés d'administration de l'État pour l'ensemble des ministères.

La formation prépare les élèves attachés à exercer des missions aussi variées que l'encadrement, l'animation d'équipes, la conduite de projets dans les politiques publiques de l'État, les ressources humaines, le juridique, la politique budgétaire, l'achat public, la communication...

Les postes offerts se situent aussi bien dans les administrations centrales que dans les services déconcentrés de l'État ou en établissements publics.

Ces concours permettent également de devenir secrétaire des affaires étrangères pour un nombre limité de postes.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX CONCOURS

Le concours externe s'adresse aux candidats titulaires d'une licence ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau II, ou d'une qualification reconnue au moins équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.

Le concours interne est réservé aux candidats déjà en poste dans l'administration (fonctionnaires, militaires, agents publics contractuels), totalisant au moins quatre ans de services publics.

Le troisième concours est ouvert aux candidats ayant une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le secteur privé, en tant qu' élu local ou en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.

DEUX SESSIONS DE CONCOURS, DEUX PROMOTIONS PAR AN

. CONCOURS D'AUTOMNE

Rentrée au 1^{er} mars /
pré-affectation
sur le premier poste
au 1^{er} septembre

- . Inscriptions en juin
- . Épreuves écrites en octobre
- . Épreuves orales en janvier

. CONCOURS DE PRINTEMPS

Rentrée au 1^{er} septembre /
pré-affectation
sur le premier poste
au 1^{er} mars

- . Inscriptions en décembre
- . Épreuves écrites en mars
- . Épreuves orales en juin



ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ ET D'ADMISSION

Les modalités sont identiques pour les trois voies d'accès à l'IRA. Les caractéristiques propres aux candidats de chaque catégorie de concours sont prises en compte lors de l'évaluation de leurs prestations.

Des épreuves écrites fondées sur la détection des compétences

- . L'épreuve de **cas pratique** a pour objet de sélectionner les candidats dont les productions révèlent les meilleures aptitudes à la résolution appliquée d'une commande sur dossier.

Durée : 4h / Coefficient 5

- . L'épreuve de **questionnaire à choix multiples** est destinée à vérifier l'acquisition d'un socle minimal de connaissances exigées pour pouvoir suivre la formation en IRA dans les meilleures conditions.

Durée : 1h30 / Coefficient 2

L'épreuve d'entretien avec le jury

- . Au cours de cet entretien, le jury évalue les **aptitudes** et la **motivation** des candidats à exercer les fonctions auxquelles prépare la formation délivrée par l'IRA, sous la forme de mises en situation professionnelle, d'interrogations sur les enjeux des politiques publiques et leur environnement administratif. Pour le concours interne et le troisième concours, le jury prend appui sur un RAEP (reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle). Pour le concours externe, sur une FIR (formation information recherche).

Durée : 30 minutes / Coefficient 7

L'ensemble des épreuves est obligatoire et toute note inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire. Toute absence à l'une des épreuves entraîne l'élimination du candidat.



ORGANISATION DE LA CPI

La formation se déroule sur le site de Lille. Les élèves retenus peuvent être inscrits à l'IPAG. Ils posséderont par conséquent une carte d'étudiant qui leur permettra, le cas échéant, de bénéficier d'une bourse sur critères sociaux et d'accéder aux restaurants universitaires ainsi qu'à la bibliothèque. La localisation géographique des stages en administration est étudiée en lien avec chaque élève.

PRÉPARER LES CONCOURS

LA CLASSE PRÉPARATOIRE INTÉGRÉE

La classe préparatoire intégrée vise à aider les **étudiants ou demandeurs d'emploi, sous condition de ressources**, à préparer les concours externe et troisième concours d'accès aux IRA, en leur apportant un soutien pédagogique renforcé et un accompagnement individuel.

Les élèves de la classe préparatoire intégrée bénéficient de l'allocation pour la diversité d'accès à la fonction publique (ADFP). Cette allocation est cumulable avec le RSA pour les demandeurs d'emploi.

“La Classe Préparatoire Intégrée (CPI) est le moyen d'acquérir des compétences théoriques (droit constitutionnel, organisation de l'État, RH...), ainsi qu'une méthode de travail. La préparation à l'oral est un autre temps fort de cette formation riche et intense.”

Christèle / CPI 2018-19
Élève attachée de
la 49^{ème} promotion

Critères d'accès

- . Justifier du diplôme requis pour accéder au concours externe des IRA (licence, autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II) ou d'une qualification reconnue au moins équivalente à l'un de ces titres ou diplômes
- . Justifier de cinq années d'expérience professionnelle dans le secteur privé ou de cinq ans en tant qu'élu ou responsable d'une association (troisième concours)
- . Demandeurs d'emploi

Les candidats doivent témoigner d'une réelle motivation pour la CPI en participant avec succès à un entretien de sélection.

Trois bonnes raisons d'intégrer la classe préparatoire intégrée

Soutien pédagogique

- . Formation méthodologique
- . Actualisation des connaissances
- . Entraînement aux épreuves
- . Accompagnement personnalisé

Soutien matériel

- . En plus de l'ADFP, possibilité de bourse d'enseignement pour les étudiants sous certaines conditions

Stage d'observation

- . 4 semaines de stage au sein d'une administration



PRÉPARATION AUX ÉPREUVES

Documents d'accompagnement à la préparation aux épreuves

Un ensemble d'informations et d'outils pédagogiques destinés à accompagner la préparation aux épreuves des concours est disponible sur le portail de la fonction publique : notes de cadrage, grille d'évaluation, sujet zéro, exemples de copies-types...

Offre de préparation aux concours

Une offre de préparation publique aux concours d'accès aux IRA est spécifiquement proposée dans les instituts de préparation à l'administration générale (IPAG) et les centres de préparation à l'administration générale (CPAG).

L'IRA offre une préparation aux épreuves orales pour les candidats admissibles.

Précédentes sessions

Les rapports des jurys des sessions antérieures demeurent une précieuse source de conseils pour la préparation aux épreuves.

Plus d'infos
www.fonction-publique.gouv.fr
www.ira-lille.gouv.fr

12

MOIS DE
FORMATION
RÉMUNÉRÉE

2

PÉRIODES
PROBATOIRES
DE SIX MOIS

UN PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNALISANT

La formation des futurs attachés d'administration de l'État est fondée sur une approche par les compétences et sur l'individualisation du parcours. Elle permet aux élèves de s'intégrer dans une administration, de se positionner en tant que cadres et de réinvestir les compétences acquises pour participer aux changements de l'action publique.



6

MOIS AU SEIN
DE L'IRA

“Le rapport sur commande nous encourage à travailler en groupe, sans lien hiérarchique, et à utiliser nos compétences individuelles. Les cours de marché public, de management, de budget et d'audit, ainsi que le séminaire de gestion de crise apportent des connaissances sur le fonctionnement de l'administration publique”.

Arnaud

PREMIÈRE PÉRIODE PROBATOIRE

Cette première période se déroule au sein de l'IRA.
Elle est animée essentiellement par des fonctionnaires dans leur domaine d'expertise.

Phase commune (9 semaines)

Elle débute par un contrat de formation formalisé entre l'élève et l'institut après une auto-évaluation initiale des connaissances et compétences. Durant cette période, les élèves doivent acquérir et développer des connaissances dans six domaines différents.

Phase d'approfondissement (5 semaines minimum)

L'objectif est d'approfondir l'acquisition et le développement de compétences liées au projet professionnel de l'élève en choisissant des domaines spécifiques parmi un panel proposé.

Phase de contextualisation (3 semaines)

Cette troisième phase intervient après le choix par l'élève de sa pré-affectation. Elle a pour objectif de préparer les élèves attachés à leur prise de poste en stages.

6 domaines

- . Conduite de l'action publique
- . Juridique
- . Ressources humaines
- . Pilotage des ressources
- . Communication et numérique
- . Management

CLASSEMENT ET PRÉ-AFFECTATION

Pendant la 1^{ère} période, l'élève travaille en parallèle des enseignements sur les épreuves du classement : un rapport collectif commandé par une administration, un mémoire individuel de professionnalisation et sa soutenance devant le jury de scolarité.

Période probatoire à l'IRA

Tronc commun et approfondissement

Évaluation
des compétences

Choix de
l'approfondissement
par domaines
de compétence

Choix du poste
au milieu du 5^{ème} mois
après classement
•
Validation de la première
période probatoire

RÉMUNÉRATION DES ÉLÈVES

La formation à l'IRA donne lieu à une rémunération des élèves (minimum 1 295 euros nets).

Pour plus d'informations : compta@ira-lille.gouv.fr

6

MOIS DE STAGE

DEUXIÈME PÉRIODE PROBATOIRE (FORMATION CONTINUÉE)

“La formation professionnalisante et opérationnelle de l’IRA de Lille permet d’explorer les différentes facettes de la fonction publique d’État, de penser son projet professionnel et de bénéficier d’une meilleure connaissance de l’environnement administratif.”

Isabelle

L’élève attaché est en stage sur le premier poste choisi en pré-affectation.

Durant cette période, l’élève attaché continue d’être accompagné par l’IRA dans sa prise de poste et son parcours de formation, grâce notamment à des entretiens réguliers avec son référent et un programme individualisé d’actions de formation.

Une semaine obligatoire de regroupement des élèves est organisée à l’IRA pour échanger sur les pratiques et dresser un premier bilan d’expérience.

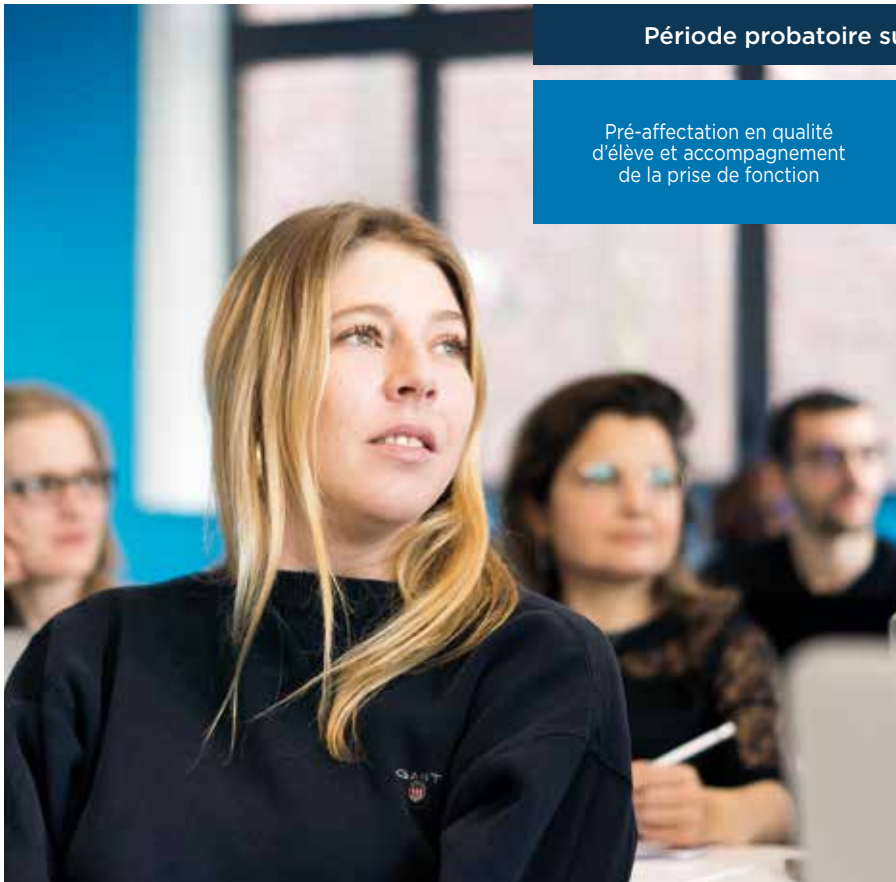
La titularisation en qualité d’attaché d’administration de l’État est prononcée par l’employeur à l’issue de la seconde période probatoire.

Période probatoire sur le poste d’affectation

Pré-affectation en qualité d’élève et accompagnement de la prise de fonction

Affectation en service en position de fonctionnaire-stagiaire

Proposition de titularisation par l’administration employeur





Le choix du poste d'affectation intervient au cours du cinquième mois de formation à l'IRA, en fonction du rang obtenu dans le cadre des épreuves de classement. L'élève attaché est pré-affecté sur le poste souhaité. Il est accompagné par l'Institut tout au long de sa prise de poste selon les modalités adaptées à ses besoins.



L'APPROCHE PAR LES COMPÉTENCES ET L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Plusieurs acteurs participent à l'accompagnement individuel.

- **L'élève attaché** est l'acteur central de ce processus. Il construit son projet professionnel par le biais d'auto-positionnement et d'analyse réflexive.
- **Le référent** est l'interlocuteur principal de l'élève durant les deux périodes probatoires. Chaque référent, personnel de l'IRA, accompagne les mêmes élèves attachés durant les deux périodes.
- **Un tuteur** est désigné durant la deuxième période probatoire au sein de l'administration de pré-affectation. Il agit, de concert, avec les services RH des administrations d'affectation.
- **Les intervenants** proposent et mettent œuvre des situations d'évaluation (individuelles et collectives).



APRÈS L'IRA...

L'expérience et l'approfondissement des compétences permettent aux attachés d'administration de développer une carrière variée et d'évoluer vers un niveau de responsabilité croissant.

“Après ma formation, j’ai intégré la Direction des affaires financières des ministères de l’Éducation nationale, de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation sur un poste de chargée de mission “Réglementation financière et comptable”. Après une année, j’ai effectué une mobilité afin de rejoindre, en détachement sur contrat, le ministère de l’Europe et des Affaires étrangères (MEAE) à Paris où j’exerce des missions de rédactrice. Les thématiques politiques abordées sont variées : soutien au développement, diplomatie culturelle et d’influence...”

Sophie

46^{ème} promotion - Concours interne

“Après mes fonctions de responsable des affaires disciplinaires des enseignants du second degré au sein de la division des personnels enseignants de l’académie de Versailles, j’exerce désormais celles d’adjoint à la cheffe du bureau de l’environnement à la préfecture de la Seine-Saint-Denis. Mes missions ? L’encadrement d’une équipe de six rédacteurs et la coordination interministérielle des dossiers sensibles pour le compte du Préfet (sites et sols pollués, santé environnementale, aménagements du Grand Paris, lignes de transport, aménagements olympiques) en lien avec la DRIEE, l’ARS et l’ADEME. J’assure également le suivi des contentieux devant le juge administratif.”

Bengali

43^{ème} promotion - Concours externe

“L’IRA nous prépare à être généraliste et adaptable. C’est ce qui m’a permis de diversifier mon parcours sur le plan fonctionnel et géographique en jouant à fond la carte de l’interministérialité. J’ai occupé successivement le poste de secrétaire général de lycée agricole et d’intendant à la maison d’Éducation de la Légion d’Honneur, pour ensuite prendre des fonctions en préfecture comme adjoint au sous-préfet ville à Nanterre, puis comme conseiller du préfet de région sur les questions migratoires. Aujourd’hui je suis directeur de cabinet de la préfète de Haute-Marne”.

Reynald

39^{ème} promotion - 3^{ème} concours

Les fonctions des attachés font appel à des compétences et à des aptitudes multiples :

connaissances juridiques et économiques, comptables et financières, aptitudes à la communication et au travail en équipe, capacités d'organisation, sens de l'autonomie et des responsabilités, aptitudes à l'utilisation des technologies de l'information.

Les emplois à la sortie de l'IRA se répartissent entre les services centraux des ministères (administrations centrales), leurs services déconcentrés et les établissements publics implantés dans les régions et départements.

À cette diversité de services s'ajoute une large variété de fonctions, ce qui concourt à la richesse des activités exercées. Ainsi, la carrière d'un ancien élève à l'IRA peut donner lieu à des évolutions multiples en termes de compétences mises en œuvre.

Dans l'ensemble, les fonctions des attachés s'organisent autour des missions suivantes

- . Animation et encadrement d'équipes
- . Études, conception et mise en œuvre des politiques publiques
- . Pilotage des moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces politiques (gestion des ressources humaines, gestion budgétaire et financière, gestion des moyens matériels).



“Je suis Chef de projet dans le Département du développement de la Direction des prêts au siège de la Caisse des dépôts et consignations. J'interviens dans le champ de l'habitat spécifique pour financer les projets de construction ou de réhabilitation de bâtiments accueillant des structures sociales ou médico-sociales pour les personnes âgées et handicapées, les jeunes et les plus démunis. Dans le cadre de mes missions, je contribue à identifier les politiques publiques et les évolutions juridiques, à appuyer les directions régionales qui accompagnent les porteurs de projets dans les territoires et à développer un nouveau prêt pour renforcer la gamme de prêts sur Fonds d'Épargne.”

Denis
43^{ème} promotion - 3^{ème} concours

“À la sortie de l'IRA, j'ai été affectée au ministère de la défense, à la direction centrale du Service du Commissariat des Armées (SCA) comme conseillère juridique. Il y a trois ans, j'ai rejoint la direction des affaires juridiques du ministère, sous-direction du contentieux, bureau du contentieux de la responsabilité, en tant que chargée d'études en règlement des dommages. Je suis chargée d'instruire des dossiers d'accidents de service, accidents de la circulation, accidents médicaux survenus au sein des hôpitaux d'instruction des armées, accidents aériens, maritimes... Mes missions sont variées. J'agis, à la fois, comme conseiller juridique, avocat et assureur du ministère des armées.”

Estelle
43^{ème} promotion - Concours externe

S'ÉPANOUIR

Cadre de travail

Trois espaces intégralement rénovés pour répondre à une formation agile et innovante, des espaces permettant le travail en petits groupes, un centre de documentation...

Vie associative

À l'instar du gala organisé à la veille du départ de la promotion en pré-affectation, l'association des élèves de l'IRA de Lille (AEIRAL) multiplie les événements afin de créer une ambiance conviviale entre les élèves attachés. Ces derniers s'engagent aussi à l'extérieur : participation à une course contre les violences faites aux femmes, collecte de jouets pour les enfants hospitalisés dans le cadre du partenariat avec Ludopital...

Logement

L'IRA n'assure pas le logement des élèves attachés, qui sont tenus pendant leur scolarité d'assurer leur hébergement par leurs propres moyens.

Action sociale

L'arrêté du 24 décembre 2014, publié au JO du 28 décembre 2014, ouvre aux attachés stagiaires des IRA le bénéfice des prestations de l'action sociale interministérielle : réservations de places en crèches, réservation de logements sociaux et de logements temporaires, actions SRIAS, chèques-vacances, CESU garde d'enfant de 0 à 6 ans, aide à l'installation des personnels de l'État.





Restauration

Les élèves attachés de l'institut peuvent prendre leur repas dans les restaurants administratifs ou universitaires avec lesquels a été conclue une convention qui leur permet de bénéficier de la subvention repas allouée aux agents de l'État.

Ceux qui désirent se restaurer sur place pourront utiliser les équipements mis à leur disposition (réfrigérateur, four à micro-ondes...).

Se déplacer à Lille

Lille est desservie par le TGV, le tramway, le bus et le métro. Outre l'aéroport de Lille-Lesquin tout proche, les aéroports de Bruxelles-Charleroi, Bruxelles international et Paris-Charles-de Gaulle sont à moins d'une heure en train.

Lille roule en V'Lille. La bicyclette bicolor vous permet de voyager en toute liberté 24/24h, 7/7j.

www.ilevia.fr/cms/vlille

L'IRA de Lille

c'est aussi un institut de formation continue pour les agents de la fonction publique et des espaces (salles équipées, amphithéâtre...) pour accueillir vos événements et vos séminaires.

INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION

49 rue Jean Jaurès - CS 80008

59040 Lille Cedex

Métro Ligne 2 / Porte de Valenciennes ou Porte de Douai

www.ira-lille.gouv.fr



INSTITUT RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE LILLE